

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20190225-D\_25\_02\_19\_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2019  
Affichage : 28/02/2019

**Délibération n°25-02-2019-004**

*7.5 Subventions*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du lundi 25 février 2019*

Date de convocation	19 février 2019
Date d'affichage	19 février 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	37
Votants	45 (dont 8 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 25 février à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des associations de Cherré-Au, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents :** M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, Mme Audrey CRUCHET-GIRARD (représentant M. Didier TORCHÉ), M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, M. Philippe GALLAND, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET, M. André-Pierre GUITTET (ayant reçu pouvoir de M. Xavier TERRIER), M. Jean-Yves HERMELINE (ayant reçu pouvoir de M. Dominique EDON), Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de Mme Camille MORIN-BURRE), M. Vincent JUIGNÉ (représentant M. Thierry RENVOIZÉ), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Joël MONCHATRE (représentant M. Jean DUMUR), M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Yves GOULLIER), M. François ROULEAU, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), Mme Jeannine VENDÔME (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK), Mme Patricia VILLARMÉ.

**Etaient excusés :** M. Pierre BOULARD, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR (représenté par M. Joël MONCHATRE), M. Dominique EDON (ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves HERMELINE), Mme Sylvie FAVRET, M. Yves GOULLIER (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Pascale LEVÊQUE, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK (ayant donné pouvoir à Mme Janine VENDÔME), Mme Camille MORIN-BURRE (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZÉ (représenté par M. Vincent JUIGNÉ), M. Michel ROUAUD, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. Xavier TERRIER (ayant donné pouvoir à M. André-Pierre GUITTET), M. Didier TORCHÉ (représenté par Mme Audrey CRUCHET-GIRARD), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL).

**Secrétaire de séance :** Mme Monique CAHU

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## PROMOTION DU TOURISME : OCTROI D'UNE DEUXIÈME SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À L'ASSOCIATION «OFFICE DE TOURISME DE LA FERTÉ-BERNARD »

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération modifiée n°12-12-2017-016 en date du 12 décembre 2017 confiant la gestion de la compétence promotion du tourisme pour la période 2018-2020 à l'association Office de tourisme de La Ferté-Bernard Entre Maine et Perche,  
Vu la délibération n°24-01-2019-009 du 24 janvier 2019 relative à l'octroi d'une subvention d'investissement de 17 196 € au profit de l'Office de tourisme de La Ferté-Bernard Entre Maine et Perche,  
Vu le rapport du Président présenté par Mme Michèle LEGESNE, Vice-présidente en charge du Tourisme/loisirs et prévention/santé,  
Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que par la délibération modifiée susvisée, la Communauté de communes a confié la gestion de la compétence promotion du tourisme à l'association Office de tourisme de La Ferté-Bernard Entre Maine et Perche pour la période 2018-2020,

**PREND ACTE** que l'Office de tourisme de La Ferté-Bernard Entre Maine et Perche a établi au titre de l'année 2019, les investissements nécessaires à la mise en œuvre de la mission qui lui est confiée.

**RAPPELLE** que lors de la séance du 24 janvier 2019, il a été décidé d'attribuer une subvention d'investissement pour les opérations prioritaires notamment la refonte du site internet et l'intégration e-résa pour un montant de 14 330 € HT soit 17 196 € TTC.

**PREND ACTE** qu'il convient de compléter cet investissement afin de pouvoir permettre à l'Office de Tourisme communautaire d'assurer la saison estivale dans de bonnes conditions et d'être opérationnel en mai (acquisition, personnalisation et installation de 5 bancs connectés, développement d'applications de parcours connectés et réalisation d'un pack photographique et vidéo pour un montant de 60 184 € HT soit 72 220,80 € TTC).

**DECIDE** d'autoriser le versement d'une subvention d'investissement dudit montant soit 72 220,80 €.

**AUTORISE** le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 45  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Le Président,

Fait et délibéré en séance publique

Le 25 février 2019

Pour extrait conforme

Le 25 février 2019

M. Didier REVEAU